

Struthof
Centre
européen
du résistant
déporté

25 juin 2006

Communiqué de presse

À l'occasion de la cérémonie annuelle au Struthof, le 25 juin, le CERD présente sa première exposition temporaire, « *Nuit et Brouillard*, Jean-Jacques Morvan », composée de 23 tableaux (huiles et œuvres sur papier) sur une collection qui en comporte 70. Cette exposition est réalisée en partenariat avec le Centre national Jean Moulin de Bordeaux.

Par ailleurs, les visiteurs pourront désormais découvrir toutes les informations recensées (nom, prénom, matricule, catégorie, nationalité, date d'arrivée au camp, origine, etc...) sur les quelque 52 000 déportés du camp en interrogeant une borne interactive, la première de ce type installée dans un mémorial de camp de concentration.

Centre européen du résistant déporté, et site de l'ancien camp de Natzweiler.
Ouvert tous les jours de 9h à 18h, fermeture de la billetterie 1h avant.
Vernissage le 25 juin, de 15h à 18h.

Centre européen du résistant déporté
Site de l'ancien camp de Natzweiler
Route départementale 130
67130 Natzwiller

tel : + 33 (0)3 88 47 44 67
struthof@wanadoo.fr

www.struthof.fr

www.cheminsdememoire.gouv.fr



Centre européen du résistant déporté, au Struthof

Exposition
Nuit et Brouillard
Jean-Jacques Morvan

25 juin – 24 décembre 2006

Exposition réalisée en partenariat avec
le Centre national Jean Moulin (dépositaire des œuvres) et avec
l'appui de l'association des amis de Jean-Jacques Morvan.

Le CERD présente 11 tableaux et 12 œuvres sur papier issus de la collection du Centre national Jean Moulin, ainsi qu'un film vidéo reprenant certaines des œuvres appartenant à la collection personnelle de l'artiste.

Il s'agit de la première exposition temporaire du CERD depuis son inauguration le 3 novembre 2005 par le Président de la République.

Vernissage ouvert au public, à l'occasion de la Cérémonie du Souvenir, le dimanche 25 juin, de 15h à 18h.

A partir du 26 juin, accès libre, tous les jours, de 9h à 18h.

Jean-Jacques Morvan (1928-2005)

Peintre, sculpteur, graveur.

Écrivain d'origine bretonne, réfugié pendant l'exode à Saint-Jean-d'Angély en Charente-Maritime, il fait partie des équipes de secours pendant la Libération de Paris en 1944 et décide, dès cette année-là de se consacrer à la peinture. En 1945, il se porte volontaire au Lutétia, à Paris, pour aider les déportés qui reviennent des camps.

En octobre 1945, il est reçu à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs. Une première exposition lui est consacrée à Paris en 1951. Il devient peintre officiel de la Marine en 1977, après avoir exposé, entre autres, à New York, Québec, Mexico et Tokyo. En 1993, il sculpte le visage de Jean Moulin en bronze et marbre pour son monument à Orgon, sur la « route Jean Moulin » reliant Saint-Andiol à Salon-de-Provence. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Jean-Jacques Morvan meurt en 2005, peu de temps après avoir souhaité que ses œuvres soient présentées au Centre européen du résistant déporté au Struthof.

La collection « Nuit et Brouillard »

La collection « Nuit et Brouillard » se compose de près de 70 œuvres : des peintures, souvent de très grand format, mais aussi d'œuvres sur papier (fusain, gouache, encre de Chine), trois sculptures, une médaille... Ces œuvres ont été réalisées entre 1945 et 1975 ; la période la plus importante de création se situant entre 1972 et 1975. Elles furent présentées officiellement pour la première fois en 1975 à la Citadelle de Besançon, à l'occasion du 30^e anniversaire de la libération des camps. L'exposition devint ensuite itinérante jusqu'en 1981. À cette date, la Ville de Bordeaux ouvre le Centre national Jean-Moulin, pour accueillir cet ensemble donné par Jean-Jacques Morvan. En 1995, la collection est présentée en son entier aux Blancs-Manteaux à Paris, pour le 50^e anniversaire de la libération des camps.

Scénographe : Pierre-Louis Faloci

Coordination et conception éditoriale : Ministère de la défense, SGA
Claire Cameron – chargée de mission Struthof (DMPA),
Valérie Drechsler – Directrice du Centre européen du résistant déporté (DSPRS)

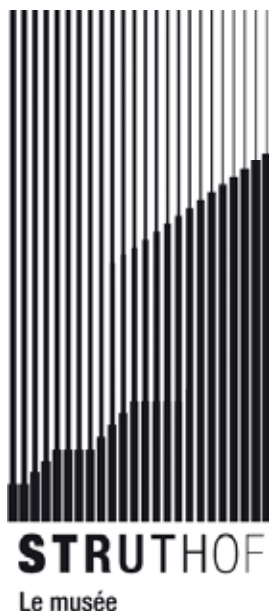
Réalisation film vidéo : Ministère de la défense, SGA
Jacques Robert (DMPA)

Centre européen du résistant déporté
Site de l'ancien camp de Natzweiler
Route départementale 130
67130 Natzwiller

tel : + 33 (0)3 88 47 44 67
struthof@wanadoo.fr

www.struthof.fr

www.cheminsdememoire.gouv.fr



Struthof
Musée du KL-Natzweiler

25 juin 2006

Borne interactive du registre des déportés du KL-Natzweiler

Le Ministère de la défense met à la disposition du public, pour la première fois en Europe, le registre des déportés de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Il s'agit de la première borne de ce type installée dans un mémorial de camp de concentration.

La borne sera présentée à M. François Loos, ministre délégué à l'industrie (représentant le ministre délégué aux anciens combattants) à l'occasion de la cérémonie du Souvenir, le 25 juin 2006.

Elle contiendra toutes les informations recensées (nom, prénom, matricule, catégorie, nationalité, date d'arrivée au camp, origine, etc...) sur les quelque 52 000 déportés du camp. La borne prendra place dans le module consacré aux déportés du KL-Natzweiler au sein de la baraque musée rénovée à l'intérieur de l'ancien camp de concentration.

La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives a réalisé cette borne interactive en se basant sur le travail effectué par l'historien Robert Steegmann pour sa thèse sur le Struthof, soutenue à l'université Marc Bloch de Strasbourg, le 13 décembre 2003 (mention très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité) à partir des archives du camp, celles d'autres camps, mais aussi de témoignages*.

Cette base de données est un document de travail. Les informations enregistrées ont été rassemblées à partir de 1993 et ne prétendent pas à l'exhaustivité. Les renseignements complémentaires qui pourraient être donnés par les visiteurs pourront être intégrés au présent document, après vérification.

Les informations consultables uniquement sur la borne interactive du Musée du KL-Natzweiler sont destinées à faire avancer l'état des connaissances et la recherche autour de l'histoire des déportés qui sont passés par la nébuleuse concentrationnaire de Natzweiler.

* Principales archives utilisées :

- ❑ Bundesarchiv Berlin-Lichterfelde
- ❑ Archives du ministère de la défense : justice militaire du Blanc, ministère des anciens combattants (Caen)
- ❑ Archives du Service International de Recherches (Arolsen)
- ❑ Archives Nationales (Paris)
- ❑ Archives du ministère des Affaires Étrangères – Archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche (Colmar)
- ❑ Bundesarchiv-Außenstelle Ludwigsburg (ex Zentrale Stelle der Landesjustizverwaltungen)
- ❑ Archives du Musée de la Résistance et de la Déportation (Besançon) : Fonds La Martinière
- ❑ Archives des associations de déportés de Natzweiler : F.N.D.I.R.P. (Paris) ; Norvège ; Pays-Bas ; Luxembourg ; Italie
- ❑ Archives des communes d'implantation des camps annexes : en particulier, Neckarelz, Mannheim, Sainte-Marie-aux-Mines, Obernai, ...
- ❑ Archives privées d'Ernest Gillen, Prof. Francis Rohmer, principalement
- ❑ Registres transmis par les Amicales luxembourgeoise et néerlandaise
- ❑ Témoignages, imprimés ou non, de déportés

Bibliographie :

- R. Steegmann, *Struthof, le KL-Natzweiler et ses kommandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin 1941-1945*, éd. La Nuée Bleue, Strasbourg, 2005
- R. Steegmann, *Le Struthof KL-Natzweiler, Histoire d'un camp de concentration en Alsace annexée 1941-1945*, Kaléidoscope ,éd. La Nuée Bleue en partenariat avec la DMPA, Strasbourg, 2005

Musée du KL-Natzweiler, ouvert tous les jours de 9h à 18h. Le 25 juin, accès de 15h à 18h.

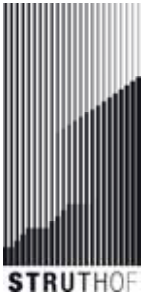
Billet d'entrée couplé à l'exposition permanente du Centre européen du résistant déporté. Fermeture de la billetterie à 17h.

Centre européen du résistant déporté
Site de l'ancien camp de Natzweiler
Route départementale 130
67130 Natzwiller

tel : + 33 (0)3 88 47 44 67
struthof@wanadoo.fr

www.struthof.fr

www.cheminsdememoire.gouv.fr



LE SITE DU STRUTHOF ET LE CAMP DE NATZWEILER-STRUTHOF

« Struthof » est un lieu-dit proche du village de Natzwiller situé à une soixantaine de kilomètres de Strasbourg, dans la Vallée de la Bruche, et à 8 kilomètres de la gare de Rothau. C'est là que les autorités nazies décident d'installer un camp de concentration, à quelque 800 mètres d'altitude, sur la face nord du mont Louise.

En septembre 1940, le colonel SS Blumberg, bourgmestre de Schirmeck, ingénieur géologue, s'intéresse au granit rose de la région de Natzweiler et détermine le lieu d'implantation d'un camp dont les déportés travailleraient à l'exploitation du gisement. Natzweiler est le nom germanisé de la commune alsacienne de Natzwiller.

Les 21 et 23 mai 1941, arrivent 150 puis 300 prisonniers en provenance du camp de Sachsenhausen en Allemagne, en majorité des déportés de droit commun, ainsi que des "asociaux" et des déserteurs ou réfractaires de la *Wehrmacht*. Ce sont essentiellement des Allemands, et quelques Polonais et Tchèques.

En mars 1942, sept baraques, sur les dix-sept que comptera la première enceinte du camp, sont achevées, et le *Kommando* de travail de la carrière est constitué : 200 à 300 déportés, avec 160 civils, ouvriers et employés.

En juin 1943, le premier convoi de déportés *NW* français arrive à Natzweiler. Arrêtés comme Résistants, ces derniers tombent sous le coup des décrets allemands de 1941 dits "*Nacht und Nebel*" ("Nuit et Brouillard"). Ces décrets visent à faire disparaître les Résistants et, de manière générale, tous les opposants à la force d'occupation allemande.

À partir de la fin de l'année 1942 et jusqu'à la fin de 1944, les nazis ouvrent 70 camps annexes situés en Allemagne, en Alsace-Moselle annexée et pour l'un d'entre eux, en France occupée (Thil-Longwy, en Meurthe-et-Moselle).

Face à l'avance alliée, entre le 4 et le 20 septembre 1944, les nazis évacuent le camp et transfèrent la majorité des déportés vers Dachau. Quand les soldats de la 6^e armée américaine découvrent le camp le 23 novembre 1944, il a été entièrement vidé de ses occupants.

Plus de trente nationalités sont représentées parmi les déportés du camp et de ses camps annexes. Les plus nombreux sont les Polonais, les Soviétiques, puis les Français (dont des Alsaciens-Mosellans), les Belges, les Norvégiens, les Luxembourgeois, mais aussi des Allemands, Grecs, Yougoslaves, Tchèques, Autrichiens, Lituanais, Néerlandais, Italiens, Albanais, Yougoslaves...

Sur les 52 000 personnes déportées à Natzweiler-Struthof ou dans l'un de ses camps annexes entre 1941 et 1944, près de 22 000 sont mortes.

LA MEMOIRE DU CAMP

À la fin de la guerre, le camp est transformé en lieu d'internement administratif pour les personnes ayant collaboré avec les nazis, puis il sert de centre de détention pour des détenus de droit commun.

Mais très vite, la nécessité de préserver le site est prise en compte par les pouvoirs publics. En 1949, la gestion du site est confiée au ministère des anciens combattants et victimes de guerre. Le sol du site de l'ancien camp est classé Monument historique en 1950, et le bâtiment de la chambre à gaz, l'année suivante.

En 1953, le Comité national pour l'érection d'un mémorial de la déportation au Struthof est créé par décret. Sa Commission exécutive est composée d'anciens internés, résistants, déportés de Natzweiler ou d'autres camps. Ses membres sont alors nommés par le ministre des anciens combattants et victimes de guerre. Aujourd'hui encore, ils sont nommés par le ministre délégué aux anciens combattants.

En 1954, pour des raisons essentiellement d'ordre sanitaire, le préfet du Bas-Rhin, Paul Demange, lui-même ancien déporté à Neuengamme, décide de faire détruire la plupart des baraques, qui sont donc brûlées. Pour la mémoire du camp sont conservés : une baraque de logement des déportés, devenue un musée ; l'ancienne baraque des cuisines ; le bloc cellulaire ; le bâtiment du four crématoire.

Le 23 juillet 1960, le mémorial "Aux martyrs et héros de la Déportation" est inauguré par le général de Gaulle alors Président de la République. Le monument, haut de 41 mètres, est l'œuvre de l'architecte Bertrand Monnet et du sculpteur Lucien Fenaux. Inaugurée le même jour, la nécropole nationale, qui jouxte le camp, rassemble les corps de 1 114 Français morts en déportation à Natzweiler ou dans d'autres camps. Le premier corps y a été inhumé en 1957.

Un musée est inauguré en 1965 dans une ancienne baraque du camp, qui fut reconstruite à l'identique, pour abriter à nouveau le musée après un incendie criminel en 1976.

À l'initiative de la Commission exécutive, une statue représentant un Gisant a été déposée à l'entrée du camp en 1973. Cet ouvrage en bronze, dû au sculpteur Georges Halbout, représente un déporté.

Le 3 novembre 2005, M. Jacques Chirac, Président de la République, a inauguré le Centre européen du résistant déporté.

LE CENTRE EUROPEEN DU RESISTANT DEPORTE

Soixante ans après la libération des camps nazis, le Centre européen du résistant déporté, inauguré le 3 novembre 2005 par le Président de la République, rend hommage à ceux qui, partout en Europe, ont lutté contre l'oppression. Le musée du Struthof, installé à l'intérieur d'une baraque du camp et entièrement rénové, est consacré à l'histoire du camp et de ses 70 camps annexes.

Le Centre européen et le musée sont les vecteurs de la mémoire de la Résistance en Europe, de la Déportation en France et des régions Alsace et Lorraine. Les vestiges du camp sont les témoins de ce passé.

Le Struthof est l'un des sites de mémoire les plus visités en France, notamment par les élèves de collèges et de lycées, français et étrangers.

Le grand bâtiment de béton aux lignes épurées recouvert de pierre sombre, dont l'architecture est due à Pierre-Louis Faloci, accueille le visiteur qui arrive sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Conçu comme un lieu d'information, de réflexion et de rencontre adapté à tous les publics, le Centre européen, avec 2 000 m² de surface d'exposition, est une introduction à la visite du camp lui-même.

Le Centre européen du résistant déporté propose au public un rendez-vous avec l'Histoire. L'exposition permanente retrace la montée du fascisme et du nazisme en Europe, la mise en place du système concentrationnaire et, parallèlement, montre comment les résistances se levèrent et luttèrent pour défendre la démocratie et la liberté.

Des bornes interactives fournissent des informations sur les 14 principaux camps de concentration installés en Europe par les nazis et incitent les visiteurs à emprunter des chemins de mémoire les conduisant au-delà des frontières françaises.

Le Centre européen donne par ailleurs la parole aux résistants déportés à travers des films et des témoignages.

Ce projet, mené sous l'autorité du ministre délégué aux anciens combattants, s'inscrit dans le cadre des missions de transmission de la mémoire et de préservation du patrimoine historique des conflits contemporains confiées au ministère de la défense.

La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives a élaboré et mis en œuvre la rénovation du musée et la création du Centre européen dont elle a assuré la maîtrise d'ouvrage. La direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale, à travers sa direction interdépartementale de Strasbourg, est chargée de conserver et d'entretenir le site historique de l'ancien camp. Elle organise également l'accueil du public.

Des activités pédagogiques et culturelles sont proposés en partenariat avec d'autres institutions françaises et européennes.

Au cœur de l'Europe, le Struthof devient ainsi un carrefour entre les générations, les pays et leurs histoires croisées.

INAUGURATION

Le 3 novembre 2005, Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, a inauguré le Centre européen du résistant déporté, 45 ans après l'inauguration par le général de Gaulle, alors Président de la République, du Mémorial aux martyrs et héros de la déportation.

A l'issue d'une cérémonie devant ce mémorial, le Président de la République a visité la baraque crématoire, entouré d'anciens déportés du camp de Natzweiler-Struthof. Le Président s'est ensuite incliné devant la Croix de Lorraine érigé dans le bas du camp.

Monsieur Jacques Chirac a ensuite inauguré la CERD où il a prononcé un discours appelant les jeunes générations à la vigilance. Le Président de la République a ensuite visité l'Exposition permanente du CERD, "Contre la barbarie : S'engager, résister, combattre", organisée en U autour de la Kartoffelkeller, cave creusée par les déportés à partir de juin 1943. A cette occasion le Président était entouré de la Commission exécutive du Struthof et de Madame Simone Veil, ancienne déportée et ancienne Présidente du Parlement européen.

CEREMONIE NATIONALE ANNUELLE

La cérémonie nationale annuelle se décompose en deux temps. Le samedi soir a lieu une veillée funèbre. Le cortège se forme sur la place du général Delestraint, devant le portail du camp précédé par des porte-drapeau qui vont prendre place à l'intérieur du Mémorial. Le Président de la Commission exécutive du Struthof allume la flamme du Souvenir. La Sonnerie aux Morts précède une Minute de Silence. Le Chant des Partisans et le Chant des Marais sont interprétés tandis que des volontaires se relaient pour maintenir le flambeau. La flamme est éteinte par le Président de la Commission exécutive.

Le dimanche matin a lieu la cérémonie commémorative. Elle débute par un dépôt de gerbes des associations d'anciens combattants au pied du Mémorial. A son arrivée le Ministre est accueilli, puis salue les corps diplomatiques et consulaires sur la place du général Delestraint. Après s'être fait présenter les présidents d'associations, il dépose une gerbe au pied du Gisant. Après une minute de silence, des gerbes sont déposées devant les plaques des généraux Frère et Delestraint. Après une nouvelle minute de silence, le Ministre se dirige vers le Mémorial accompagné du Préfet de la Région Alsace, du Gouverneur militaire de Strasbourg et du Président de la Commission exécutive. Cette partie de la cérémonie se clôt par une allocution du Ministre. Il rejoint ensuite le camp accompagné des mêmes personnalités. La cérémonie se clôt par la signature du livre d'Or.